



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira le
Vendredi 11 septembre 2026 à 19h30
salle des Cérémonies de la Mairie

Ordre du jour

- 1 – Assemblée – Modification de la composition des commissions municipales et création de deux commissions supplémentaires
- 2 – Finances – Majoration des taux de la taxe sur la vacance des locaux d’habitations (TVLH)
- 3 – Finances – Modification du taux de majoration de la part communale de la taxe d’habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale
- 4 – Finances – Attribution d’une subvention exceptionnelle à l’association Défi d’Elles
- 5 – Finances – Adhésion à l’association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV) et fixation de la cotisation annuelle
- 6 – Finances – Solidarité territoriale – Attribution d’une subvention exceptionnelle de soutien à la commune de Le Porge (Gironde) suite aux incendies de l’été 2026
- 7 – Ressources Humaines – Recours au contrat d’apprentissage
- 8 – Ressources Humaines – Création d’un poste d’électricien
- 9 – Ressources Humaines – Création du poste de Directeur du Pôle Enfant/Jeunesse et suppression du poste de Directeur d’ALSH
- 10 – Ressources Humaines – Avancement de grade agent Police Municipal

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Informations et questions diverses

La présence du public est autorisée dans la limite des places disponibles.

MAIRIE

32, rue de la République – CS 20010 – 17740 Sainte-Marie de Ré
Tél. : 05.46.30.21.24 – E-mail : info@saintemariedere.fr
www.saintemariedere.fr |   [saintemariedere](https://www.facebook.com/saintemariedere)

